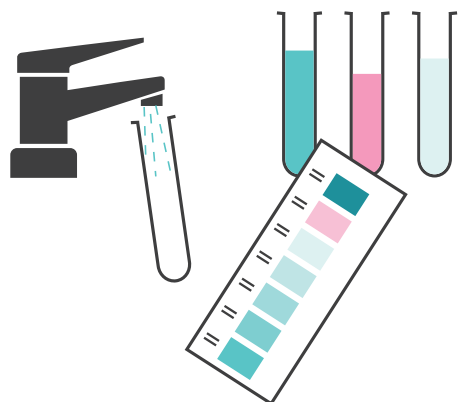


Ce que fait le bailleur Valdevy



Un **contrat d'entretien** permet de vérifier que les installations d'eau chaude sanitaire fonctionnent convenablement afin d'éviter toute contamination dans les réseaux. Notamment il est vérifié qu'il n'existe pas de zone de stagnation dans les réseaux d'eau et des puisages réguliers sont faits dans les logements vacants.

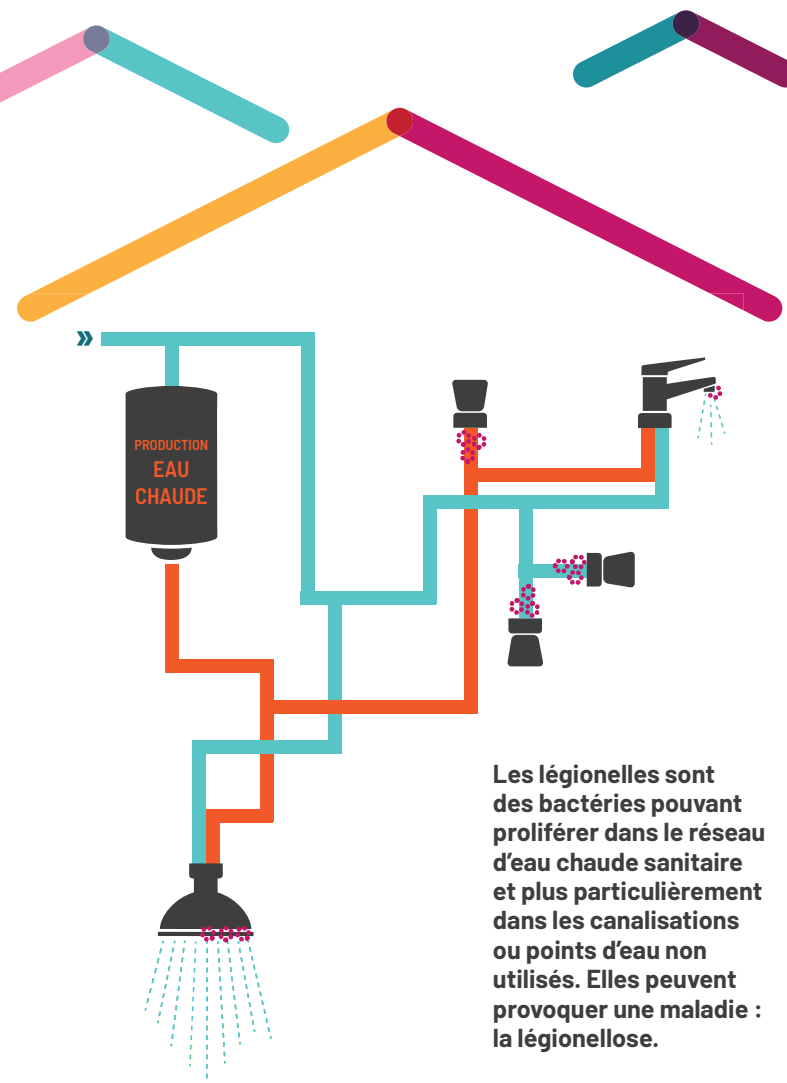


De plus des **contrôles et analyses de l'eau** sont effectués périodiquement par le prestataire responsable de l'entretien des équipements pour veiller au maintien de la qualité de l'eau.

Valdevy fait contrôler les équipements et analyser l'eau

#1 Les légionelles

INFO PRÉVENTION



Les légionelles sont des bactéries pouvant proliférer dans le réseau d'eau chaude sanitaire et plus particulièrement dans les canalisations ou points d'eau non utilisés. Elles peuvent provoquer une maladie : la légionellose.

Conception et maquette © Cécile Le Trung a-Hoivre.fr 2022

Que sont les légionelles ? et qu'est-ce que la légionellose ?

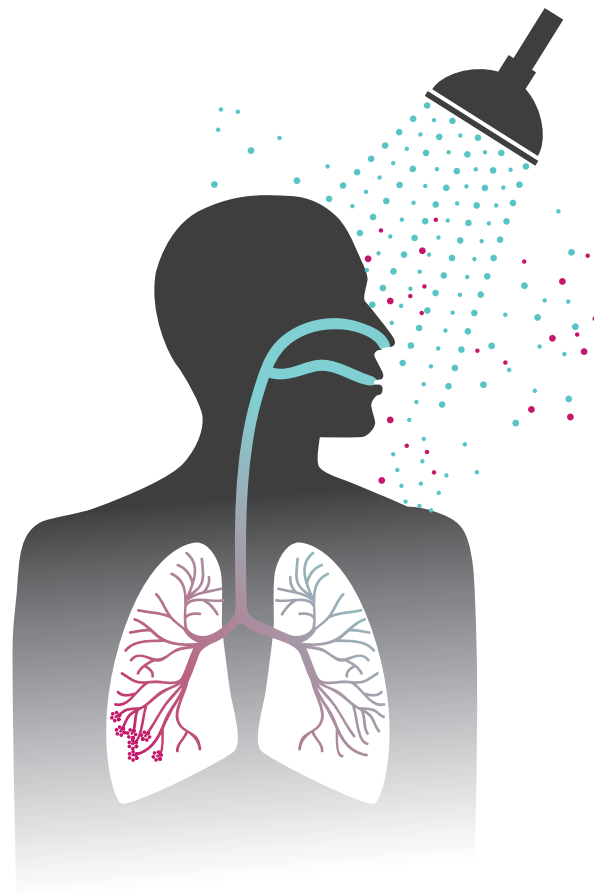
Les légionelles sont des bactéries pouvant proliférer dans le réseau d'eau chaude sanitaire et plus particulièrement dans **les canalisations d'eau ou points d'eau non utilisés.**

Ces bactéries peuvent entraîner une infection pulmonaire non contagieuse : **la légionellose.**

On peut contracter la légionellose en respirant des gouttelettes d'eau contenant des légionelles en prenant une douche, le pommeau de douche dispersant des micro-gouttelettes d'eau dans l'air.

La présence de tartre dans les réseaux favorise la prolifération des bactéries.

Boire par inadvertance de l'eau chaude ou faire la vaisselle ne présentent pas de risque de contamination.



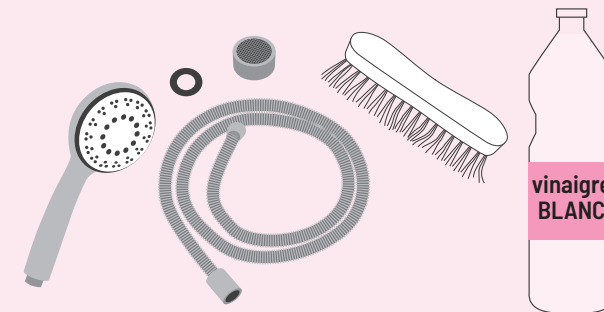
La légionellose, lorsqu'elle est diagnostiquée à temps, se soigne bien. Il existe toutefois des personnes plus à risque : celles dont le système immunitaire est plus fragile (personnes âgées et/ou malades).

Chacun d'entre vous peut agir chez lui pour lutter contre l'exposition aux légionelles

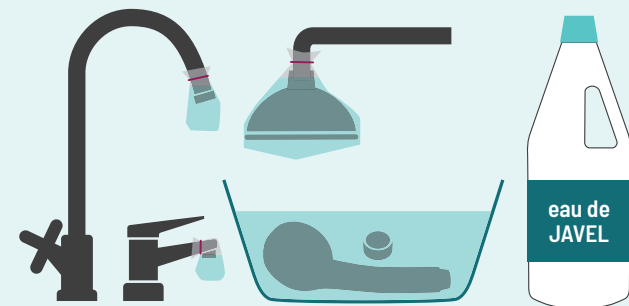
Locataires, ce qu'il faut faire

Entretien

1. Tous les 6 mois, nettoyez et détartré les pommeaux de douche, mousseurs des robinets, joints et flexibles de douche avec du vinaigre blanc.



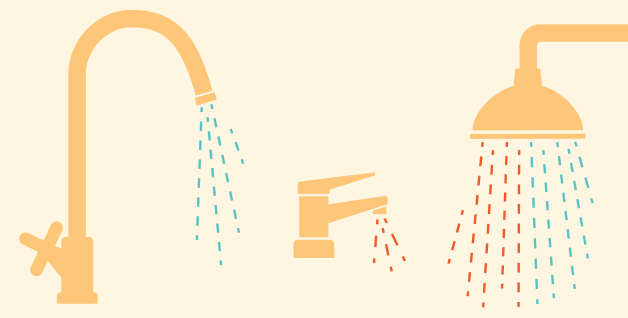
2. Une fois par an après avoir nettoyé et détartré les pommeaux de douche et cols de robinets, désinfectez par trempage pendant au moins 1 heure dans de l'eau de Javel diluée au 1/10^e. Rincez à nouveau avant de remonter la robinetterie.



Usage

Il est nécessaire de faire couler l'eau froide et l'eau chaude à chaque robinet et douche à minima **une fois par semaine.**

Lors d'une absence prolongée, il faut organiser cette intervention avec un proche, un voisin ou le gardien de l'immeuble.



Nettoyez, détartré, désinfectez !